

FINANCES

OBJET

Liminaire CFDT - Comité technique ministériel

Madame la présidente,

A l'occasion de la nouvelle année, la CFDT et la CFTC Finances formulent l'espoir d'un dialogue social de qualité donnant des résultats pour les agents, les usagers des services publics et les missions.

L'année commence mal pour ce côté-ci de la table. La défense des conditions de travail et des droits des agents est de plus en plus limitée notamment par les restrictions de l'action syndicale.

Les récentes réformes au niveau de la Fonction publique dans la droite ligne des préconisations d'Action publique 2022, leurs déclinaisons depuis les Comités interministériels de transformation publique vers les MEF, mais également certaines décisions internes aux ministères économiques et financiers vont profondément bouleverser la donne :

- Moins de temps syndical pour réaliser notre travail
- Moins d'instances pour nos interventions collectives et individuelles avec la disparition programmée des CHSCT et des CAP
- Plus de contraintes pour les agents s'agissant des mobilités
- Moins de présence syndicale avec le projet de lignes directrices de gestion qui contourne la représentation syndicale prévue pour les recours par des médiations organisées par l'administration, lesquelles instaureront un face à face déséquilibré avec chaque agent au bénéfice de l'administration
- Un dialogue social sans résultat concret pour les OS justifiant, quand il ne le provoque pas, le boycott des réunions permettant ainsi à l'administration de faire passer ses réformes encore plus facilement, sans explication ni discussion

Tous ces éléments forment une stratégie qui est redoutablement efficace contre les OS et dangereuse pour les agents.

La responsabilité de l'administration est entière dans la manière dont elle mène le dialogue social.

Porter atteinte à notre démocratie sociale est le plus mauvais coup que l'on puisse porter au principe démocratique, en crise et attaqué de toute part.

Discrediter les organisations syndicales, leur nier le droit de représenter une partie de l'intérêt général est un non sens démocratique. Car on ne réforme pas sans tenir compte de la parole des agents et de leurs représentants.

Le dialogue social à la DGFIP est au point presque mort. Il ne s'agit pas tant de savoir qui n'a pas commencé, comme le laisserait croire les courriers adressés par le directeur général aux organisations syndicales, mais de créer les conditions de reprise d'une discussion respectueuse des agents et des personnels, à l'écoute de leurs revendications et à la prise en compte de leurs demandes.



De même, les annonces à la presse et lors de ses vœux du ministre Darmanin sur la démétropolisation ressemble plutôt à la promesse de “retrouver (les services), éparpillé(s) par petits bouts, façon Puzzle”. C’est “moi...je dynamite, je disperse, je ventile!”. Ça ne fait pas une politique de localisation des services publics, d’autant plus lorsque celle-ci ne prend pas en compte la réalité des territoires et de leurs besoins.

Tout cela manque de sens pour les agents et entretient un climat de défiance délétère et destructeur pour le vivre ensemble.

Vous trouverez en face de vous, une CFDT et une CFTC Finances qui se battront contre cette entreprise de délégitimation des organisations syndicales.

Dans ce contexte, concernant les LDG, les bougés liés aux discussions ne sont pas suffisants pour nous rassurer. Nous vous demanderons lors de l’examen du texte les réponses à nos questions laissées en suspens.

La réécriture de l’organigramme du CISIRH est quant à elle, tout sauf un exercice formel de réécriture motivé par la simplification et l’économie des textes.

Vous indiquez dans votre rapport de présentation que “cette réforme permet de remédier à l’excessive précision des textes d’organisation actuels, qui conduit à saisir formellement les CT pour des aménagements parfois mineurs”.

Néanmoins, cette réécriture de textes apparaît comme la partie émergée de l’iceberg d’une réforme de la gestion des ressources humaines, dans la continuité de celle des administrations centrales et de la note du PM du 5 juin 2019.

Isabelle Reyjal
Andy Van Parys
Damien Leroux